

# l'Eco de la semaine

17 au 23 Janvier 2026



# SOMMAIRE

Projet minier - L'étude de faisabilité de Vara Mada mise à jour.....	2
Secteur minier - Une présence restreinte sur la bourse internationale .....	3
Pêche crevettière - Les droits d'exploitation lancés .....	3
Diplomatie - Madagascar souhaite devenir un partenaire des BRICS .....	4
Secteurs des télécommunications : Trois investisseurs étrangers ont manifesté leur intérêt .....	4
Relance économique - Confiance et productivité au centre des assises nationales.....	5
Vakinankaratra : Formation des jeunes conducteurs d'engins agricoles.....	6
Orinasa malagasy : Misehatra amin'ny tsy ara-dalàna ny 98%.....	6
AGOA - Le prochain vote attendu fin janvier .....	7
Filière pêche : Le ministre Chan Kit Waye Jaco privilégie la facilitation des procédures .....	7
Promotion de l'artisanat : rendre les produits plus accessibles grâce au numérique.....	8
Port de Toamasina : le nouveau quai C4 opérationnel en mars.....	8
Madagascar challenge fund : Neuf projets de recherche subventionnés.....	9
Frontières - Antoine Randrianjafy prend la direction générale des douanes.....	9
Relance économique : Accompagnement des petites entreprises rurales à Foulpointe .....	10
Dépenses fiscales : Plus de 2 281 milliards ariary enregistrées en 2024 .....	10
Bancarisation : SIPEM Banque facilite l'accès au crédit pour les femmes entrepreneures .....	11
Madagascar : Dans le top 10 des destinations les plus sûres en Afrique pour 2026 .....	12
États-Unis : Madagascar n'est pas frappée par les restrictions de visas .....	12
Partenariat : le Maroc est un allié de taille pour l'Afrique .....	13

# Projet minier - L'étude de faisabilité de Vara Mada mise à jour

MIRANA IHARILIVA | 19 JANVIER | L'EXPRESS DE MADAGASCAR

**V**ara Mada, anciennement appelée Base Toliara jusqu'en décembre 2025, est au cœur d'un projet minier de grande envergure. La société américaine Energy Fuels annonce les résultats de son étude de faisabilité.

Le 8 janvier dernier, Energy Fuels a publié les résultats de son étude de faisabilité mise à jour pour Vara Mada. Sur le site web de la société, il est ainsi possible de consulter le document de 312 pages présentant les détails techniques, économiques et financiers du projet situé à Ranobe, dans la région de Toliara.



L'étude a été finalisée en juin 2025 et la signature effective du document par toutes les parties concernées s'est déroulée en décembre 2025. Huit sociétés sont citées comme ayant participé à la préparation de l'étude. Celle-ci confirme l'existence d'une mine de terres rares, de titane et de zircon de haute qualité.

« La production attendue est de 959 000 tonnes d'ilménite (sulfate, laitier et chlorure), 66 000 tonnes de zircon, 8 000 tonnes de rutile et 24 000 tonnes de monazite », détaille le document dans la section « Moyennes annuelles de production ».

Il y est également indiqué que la valeur actuelle nette des ressources est estimée à 1,8 milliard de dollars après impôts, avec une valeur nette de 7,30 dollars par action, après impôts et avant dette. Près de 500 millions de dollars de bénéfices avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement — désignés comme « résultat opérationnel » — sont attendus.

« L'étude de faisabilité confirme ce que nous savions depuis l'acquisition du projet en 2024. Vara Mada est un projet générationnel, unique en son genre, avec le potentiel de transformer positivement la dynamique mondiale des chaînes d'approvisionnement en terres rares et en minéraux critiques », a souligné Mark S. Chalmers, PDG d'Energy Fuels.

## Impacts

« À pleine capacité, la monazite produite par Vara Mada et les autres projets de sables minéralisés lourds (HMS) d'Energy Fuels pourrait couvrir jusqu'à 30 % de la demande américaine en oxydes de terres rares légères et 85 % de la demande américaine en oxydes de terres

rares lourdes, telles que le dysprosium et le terbium, selon les prévisions 2032 de Benchmark Mineral Intelligence », précise le document.

Par ailleurs, l'étude indique que les études d'impact environnemental et social (EIES) doivent encore être mises à jour.

« Il est recommandé de mettre à jour l'EIES afin d'établir une compréhension actuelle du contexte environnemental et social du projet. Cette mise à jour devra inclure des études de référence spécialisées actualisées, une évaluation des changements apportés au projet, la consultation des parties prenantes concernées, ainsi que l'intégration de toute étude et procédure supplémentaire requise en vertu du décret MECIE 2025, afin de garantir qu'une base de référence exacte et à jour soit établie avant le début des activités de construction », souligne le document.

« Energy Fuels s'engage à exploiter Vara Mada selon les normes mondiales les plus élevées en matière de santé, de sécurité, de durabilité et de protection de l'environnement, tout en stimulant l'économie de Madagascar, en améliorant la qualité de vie des communautés locales et en constituant un élément clé des chaînes d'approvisionnement en terres rares et en minéraux critiques des États-Unis et de leurs alliés. Nous estimons que la grande échelle du projet, sa longue durée de vie et son économie inégalée offrent à Energy Fuels une base solide pour fournir la production de terres rares la plus compétitive et la plus responsable du monde occidental », conclut Mark S. Chalmers.

## « Vara Mada », nouvelle appellation de Base Toliara, avancée

Depuis le 16 décembre 2025, Base Toliara a été rebaptisée « Vara Mada – An Energy Fuels Company » par la société minière américaine Energy Fuels, qui avait acquis le site en octobre 2024. Selon les notes de la société, le nouveau nom « Vara Mada » évoque la richesse et une lueur d'espoir pour la région Atsimo-Andrefana. « C'est un choix qui vise à apporter plus de clarté sur le projet, ainsi qu'à renforcer l'engagement avec l'ensemble des parties prenantes, notamment au niveau local, et à poser un cadre de dialogue franc et inclusif », explique la société. Le processus d'obtention des permis, autorisations et approbations restant à finaliser, ainsi que la réalisation des démarches juridiques nécessaires à une décision finale d'investissement, s'est accéléré après la levée de la suspension des activités sur le terrain par le gouvernement en novembre 2024 et la signature ultérieure du protocole d'accord (Memorandum of Understanding).

## Secteur minier - Une présence restreinte sur la bourse internationale

IRINA TSIMIJALY | 19 JANVIER | L'EXPRESS DE MADAGASCAR

**L**e secteur minier malgache doit respecter les exigences boursières et des normes dont la gouvernance. L'enjeu est d'en faire un moteur d'emplois formels et durables.

Dépendance aux géants. Sur la Grande île, le secteur minier repose sur un petit nombre d'acteurs cotés sur les marchés internationaux majeurs. Selon le rapport EITI 2023 publié le 31 décembre 2025, seules cinq entreprises sont concernées : Dynatec Madagascar (DMSA), Ambatovy Minerals (AMSA), QIT Madagascar Minerals (QMM), ERG (Madagascar) Ltd et Base Toliara, récemment renommée Vara Mada. Ces sociétés sont présentes à Tokyo, Londres, Toronto, Sydney, Nagoya et Fukuoka, où la transparence et la conformité sont strictement contrôlées.

Ces obligations ne sont pas anodines. « Sur ces marchés, tout manquement peut avoir des conséquences lourdes », souligne le rapport. Les entreprises doivent publier des états financiers audités, communiquer rapidement toute information pouvant influencer le cours de leurs actions et respecter des normes de gouvernance exigeantes. Au Canada, la règle NI 43-101 sanctionne sévèrement toute communication trompeuse sur les ressources minières. Au Royaume-Uni et en Australie, les régulateurs peuvent infliger de fortes amendes, suspendre la cotation, voire radier une société, exposant dirigeants et administrateurs à des poursuites civiles et pénales.

Cette concentration crée une forte dépendance pour l'économie nationale. Ambatovy domine largement le secteur : entre 2021 et 2023, elle représentait plus de 70 % des exportations minières et a rapatrié 3 936,7 millions de dollars en devises étrangères en 2023, sur un total minier de 5 360,85 millions USD. QMM, pour sa part, a exporté près de 556 000 tonnes d'ilmenite en 2022, positionnant Madagascar parmi les plus grands producteurs mondiaux.

### Emploi et opportunités

En 2022, le secteur minier représentait 43,8 % des exportations nationales et 4,5 % du PIB, tout en employant environ 1,14 % de la population active. « Si l'une de ces

entreprises rencontre des difficultés financières ou réglementaires, l'impact sur l'économie nationale peut être immédiat et lourd », avertit le rapport.

Ces entreprises jouent aussi un rôle clé dans l'emploi industriel. Ambatovy emploie environ 10 000 personnes et contractuels, dont 88 % de Malgaches sur ses sites de Moramanga et Toamasina. « Le projet avait créé plus de 18 000 emplois pendant la phase de construction, puis plusieurs milliers en exploitation », précise le rapport. QMM fournit environ 1 400 emplois directs dans le sud-est du pays.



À côté de ces géants, le secteur artisanal reste prépondérant, avec près d'un million de personnes travaillant sans contrat formel ni protection sociale. Cela souligne l'importance de structurer le secteur pour renforcer l'emploi formel.

La présence sur les marchés internationaux impose également des exigences ESG (environnementales, sociales et de gouvernance). Le respect de ces normes est désormais crucial : « Une suspension de cotation ou un blocage des levées de fonds peut rapidement stopper des projets, provoquer des licenciements massifs et même conduire à la fermeture des opérations », met en garde le rapport.

## Pêche crevetière - Les droits d'exploitation lancés

IRINA TSIMIJALY | 19 JANVIER | L'EXPRESS DE MADAGASCAR

Le ministère de la Pêche et de l'Économie bleue (MPEB) a officiellement lancé l'attribution de 45 droits d'exploitation pour la pêche des crevettes côtières, une étape importante pour la filière halieutique malgache. L'appel à propositions a été publié fin décembre 2025 et marque une nouvelle organisation des droits de pêche dans le pays.

Chaque droit d'exploitation, attribué individuellement, sera valable dix ans à partir de la campagne 2026 et donnera le droit d'exploiter un navire crevettier, sous réserve d'une licence de pêche. Ces droits sont réservés exclusivement aux sociétés de pêche de droit malgache justifiant d'une expérience suffisante pour assurer une gestion efficace et durable des ressources.

La procédure de sélection s'appuie sur la meilleure proposition économiquement avantageuse pour l'État, selon le ministère. Une réunion d'information a eu lieu le 7 janvier 2026 pour présenter aux entreprises les conditions d'accès, les critères et les nouvelles règles de la pêche crevetière, en préparation du lancement prévu au début du mois de mars 2026, date officielle d'ouverture de la campagne.

La pêche de crevettes représente un secteur clé pour les exportations malgaches. Lors de la saison 2024, 38 navires ont capturé environ 3 546 tonnes de crevettes, dont 3 065 tonnes exportées, générant environ 105

milliards d'ariary de recettes d'exportation et 12,1 milliards d'ariary de redevances de licences pour l'État.

Le MPEB souligne que ce nouveau dispositif vise à renforcer les recettes en devises étrangères, garantir une concurrence équitable entre opérateurs et générer des retombées positives pour la population grâce à une meilleure valorisation des produits halieutiques.

La filière crevettière, malgré des fluctuations récentes des volumes et des recettes, reste un pilier de l'économie bleue et un contributeur essentiel à l'emploi dans les zones côtières. La mise en place de ces droits d'exploitation entend professionnaliser davantage le secteur et consolider son rôle dans la croissance économique nationale.

## Diplomatie - Madagascar souhaite devenir un partenaire des BRICS

TSILAVINY RANDRIAMANGA | 19 JANVIER | L'EXPRESS DE MADAGASCAR

**M**adagascar pourrait bientôt devenir un pays partenaire des BRICS, le groupe des grandes économies émergentes. Cette perspective a été évoquée à Pretoria.

Madagascar pourrait ainsi rejoindre le cercle des partenaires des BRICS, qui regroupe le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud. Ce sujet stratégique a été abordé lors de la visite de travail du colonel Michaël Randrianirina à Pretoria, en fin de semaine dernière.



« Le président sud-africain a accepté notre demande visant à faire de Madagascar l'un des pays partenaires des BRICS », a déclaré le colonel Randrianirina à son arrivée à l'aéroport d'Ivato, samedi.

Outre cette acceptation, Cyril Ramaphosa a également ouvert la voie à la participation de Madagascar au prochain sommet des BRICS, prévu en juin en Inde. Ce sommet constituera une étape clé dans le processus de reconnaissance officielle de Madagascar comme pays partenaire. Il est important de noter que l'accord du président sud-africain, bien que décisif, ne confère pas automatiquement le statut officiel de partenaire : celui-ci doit être validé par l'ensemble des membres des BRICS lors d'un sommet officiel.

### Candidature à évaluer

Pour obtenir ce statut, un État doit déposer une demande formelle et démontrer une volonté politique claire de s'inscrire dans la dynamique du bloc. La candidature est évaluée selon plusieurs critères, notamment le poids stratégique régional, le potentiel de développement économique, la stabilité institutionnelle et le respect des principes des BRICS, en particulier la coopération Sud-Sud et la promotion d'un ordre mondial multipolaire.

Une fois accepté, le pays partenaire peut développer des relations politiques, économiques et diplomatiques renforcées avec le groupe, participer aux initiatives et projets communs, mais sans disposer du droit de vote ni des prérogatives d'un membre à part entière.

À ce jour, seuls trois pays africains - l'Algérie, le Nigeria et l'Ouganda ont été reconnus comme partenaires des BRICS. Si Madagascar rejoint ce cercle, le pays bénéficiera d'une visibilité internationale accrue, d'un renforcement de son poids géopolitique et d'un accès privilégié à la coopération économique et financière via la Nouvelle Banque de Développement. Cette coopération pourrait se traduire par des partenariats commerciaux, technologiques et des projets d'infrastructures, tout en créant un environnement favorable à l'investissement stratégique et au développement national.

Devenir un pays partenaire des BRICS constituerait ainsi une première étape vers une adhésion complète. Cela permettrait à Madagascar de participer progressivement aux projets et initiatives du bloc et de s'inscrire durablement dans un réseau de coopération internationale influent, capable de façonner les équilibres économiques et géopolitiques mondiaux.

## Secteurs des télécommunications : Trois investisseurs étrangers ont manifesté leur intérêt

NAVALONA R. | 19 JANVIER | MIDI MADAGASCAR

À la suite de sa visite officielle en Afrique du Sud, le président de la Refondation de la République, le colonel Michaël Randrianirina, a annoncé l'intérêt croissant des opérateurs étrangers pour le secteur des télécommunications à Madagascar. Selon le ministère du Développement numérique, des Postes et des Télécommunications,

trois investisseurs ont déjà manifesté leur intention de s'implanter dans le pays. Deux opérateurs s'intéressent à la téléphonie mobile, tandis que la troisième société de télécommunication étrangère envisage de proposer des services via satellite géostationnaire dédié à Madagascar. « Nous ne ménageons pas nos efforts

pour faciliter l'implantation de ces nouveaux investisseurs à Madagascar afin de renforcer la concurrence dans le secteur des télécommunications. Cette ouverture devrait également permettre une baisse des coûts d'accès à Internet à Madagascar et favoriser l'inclusion numérique à travers l'extension de la couverture réseau à l'échelle nationale », a expliqué Mahefa Andriamampiadana, le ministre de tutelle.

Parallèlement, le ministère s'attelle à la mise en place d'un cadre juridique moderne et adapté aux exigences de l'économie numérique. Parmi les chantiers prioritaires

figurent l'adoption d'une loi sur la protection des données personnelles, l'élaboration de textes relatifs à la cybersécurité, ainsi que la régulation des plateformes numériques et des transactions électroniques. « Ces réformes visent à renforcer la confiance des citoyens et des investisseurs dans l'écosystème numérique et financier du pays. En outre, la création d'un data center national souverain, sécurisé et résilient pour l'hébergement des données publiques et le soutien au développement de l'économie numérique nationale figure parmi nos priorités », a-t-il conclu.

## Relance économique - Confiance et productivité au centre des assises nationales

*IRINA TSIMIJALY | 20 JANVIER | L'EXPRESS DE MADAGASCAR*

La Grande Île a officiellement lancé, le 19 janvier 2026, les Assises nationales pour la relance économique. La cérémonie d'ouverture, organisée au Centre de Conférences Internationales d'Ivato, s'est tenue sous la conduite du président de la Refondation de la République, le colonel Michaël Randrianirina. L'événement a réuni les chefs d'institutions, le Premier ministre, plusieurs membres du gouvernement ainsi que les partenaires techniques et financiers du pays.

Ces assises marquent une étape clé dans l'élaboration d'un pacte national de relance économique. Les échanges ont été largement centrés sur la nécessité de rétablir la confiance entre l'État et le secteur privé, considérée comme une condition indispensable à toute reprise durable. La coopération public-privé a ainsi constitué le fil conducteur des discussions.

Prenant la parole devant les décideurs publics, le président du Groupement des Entreprises de Madagascar (GEM), Francis Rabarjohn, a dressé un constat direct de la situation actuelle. Selon lui, « le secteur privé est en situation de fragilité depuis plus de dix ans ». Il a notamment souligné la vulnérabilité croissante des entreprises, rappelant que de nombreuses très petites et moyennes structures finissent par fermer ou retourner dans l'informel, « par manque de soutien et de ressources ».

Dès lors, pour le GEM, la relance économique passe nécessairement par l'assainissement du climat des affaires. « Aucune reprise durable n'est possible sans un secteur privé fort et dynamique », a insisté Francis Rabarjohn, tout en déplorant les multiples obstacles qui entravent la productivité des entreprises.

Ce diagnostic semble largement partagé par le gouvernement. À son tour, le Premier ministre, Herintsalama Rajaonarivelo, a reconnu la nécessité d'un regard lucide

sur le passé. « Bâtir une nation de producteurs et d'entrepreneurs passe par une analyse lucide des erreurs commises, ce qui ne constitue en rien une faiblesse », a-t-il déclaré. Il a également pointé plusieurs freins structurels, notamment la gouvernance défaillante, la corruption, le manque de transparence, les difficultés d'accès au financement ainsi que les pénuries d'eau et d'énergie.



Dans la même dynamique, le ministre de l'Économie et des Finances, Herinjatovo Aimé Ramiarison, a mis l'accent sur l'enjeu de la productivité. « Il faut lever tous les obstacles qui empêchent le secteur privé de se développer », a-t-il affirmé, soulignant que « la productivité individuelle reste faible et les revenus des ménages insuffisants ». L'État se dit ainsi prêt à accompagner les entreprises, y compris celles du secteur informel, et à mobiliser la fiscalité comme « un levier pour dynamiser l'économie ».

Les assises se poursuivront dans les régions à partir de ce mardi. Le plan national de relance économique est attendu d'ici un mois, avec pour ambition affichée de restaurer la confiance et de stimuler durablement la production nationale.

## Vakinankaratra : Formation des jeunes conducteurs d'engins agricoles

NAVALONA R. | 20 JANVIER | MIDI MADAGASCAR

La région du Vakinankaratra dispose d'un centre de formation et de fabrication de matériels agricoles (CFFAMMA) permettant de développer la mécanisation agricole.



Pour ce faire, de jeunes conducteurs d'engins agricoles ont bénéficié d'une formation d'une durée de deux mois. D'autres étudiants ont, en même temps, réussi l'examen d'admission en première année pour les filières « *machinisme agricole* » et « *équipement rural* » au sein de ce centre de formation. Il s'agit de l'une des réalisations du ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, à travers sa direction régionale dans le Vakinankaratra, en l'espace de deux mois.

### Booster la production

En outre, cinq techniciens agricoles ont été formés afin de se professionnaliser dans le domaine du contrôle de la qualité des semences mises en vente aux producteurs.

Plus de 5 000 paysans dans cette région à vocation agricole ont également bénéficié de 190 tonnes d'engrais organiques et de 120 tonnes d'engrais minéraux pour mieux préparer la campagne de production. Toujours dans le cadre de la préparation de la campagne culturelle, 12 associations d'usagers de l'eau ont été appuyées pour assurer l'entretien des canaux d'irrigation longs de 398 km. Tous ces appuis permettront de booster la production.

### Filière lait

Par ailleurs, des brigadiers phytosanitaires ont été mis en place dans chaque commune de la région du Vakinankaratra dans le cadre de la mise en œuvre du projet PURPA, en vue de contenir la prolifération des insectes et des maladies affectant les cultures. Une extension du parc d'innovation d'Andranomanelatra, de 1 ha à 10 ha, a également été réalisée. Cela permettra de développer les recherches et les innovations agricoles, tout en servant de sites de démonstration des techniques de production modernes. Dans le domaine de l'élevage, le ministère de tutelle promeut la filière lait par le biais de la réorganisation du centre de recherche FIFAMANOR. L'amélioration génétique, via l'insémination artificielle et la mise à disposition de semences aux éleveurs, ainsi que l'alimentation animale, par le biais de la promotion de cultures fourragères de qualité, constituent ainsi une priorité. La formation de 12 vétérinaires sanitaires n'est pas en reste pour mieux contenir les maladies affectant les cheptels.

## Orinasa malagasy : Misehatra amin'ny tsy ara-dalàna ny 98%

HENINTSOA | 20 JANVIER | LES NOUVELLES

« Ao anatin'ny sehatra tsy ara-dalàna ny 98% ny orinasa malagasy », hoy ny fanazavan'ny minisitry ny Fampiroboroboana ny industria sy ny fampivelarana ny sehatra tsy miankina (MIDSP), Rasoarahona Andriniaina. Fanehoan-keviny tao amin'ny fahitalavi-pirenena, andro vitsy lasa izay. Sakana ho an'ny fampan-drosoana ny toekarena sy ny industria malagasy izany, ka entanina izy ireo hiditra ao anatin'ny ara-dalàna. Nohazavainy fa anisan'ny mahatonga ny orinasa misehatra amin'ny tsy ara-dalàna ny fandoavan-ketra. Misy anefa ny tombontsoa azo, toy ny fahafahana misitraka famatsiam-bola sy tohana maro samihafa. Araka izany, misy ny

hetsika ataon'ny minisitera hanamorana ny fandoavan-ketra sy hampiroboroboana ny "Label Malagasy". Tsiahivina fa nisy ny fihaonambe ara-toekarena nataon'ny minisitera sy ny sehatra tsy miankina tetsy amin'ny Stade Barea. Nisongadina fa olan'ny ankamaroan'ny orinasa ny famatsiam-bola sy ny fepetra iasana ho an'ny orinasa. Nampahatsiahivin'ny minisitra fa tanjona ao anatin'ny "Pacte de l'industrialisation" izay natomboka ny taona 2023, ny hampakatra 15% ka hatramin'ny 30% ny harinkarena faobe amin' ny alalan'ny industria amin'ny taona 2040.

## AGOA - Le prochain vote attendu fin janvier

IRINA TSIMIJALY | 21 JANVIER | L'EXPRESS DE MADAGASCAR

Après que la Chambre des représentants américaine a adopté une prolongation de trois ans de l'Agao (African Growth and Opportunity Act), jusqu'au 31 décembre 2028, le projet de loi doit encore être examiné et approuvé par le Sénat américain avant d'entrer officiellement en vigueur. La délégation malgache, de retour dans le pays après une semaine intensive de lobbying à Washington, poursuit ses efforts pour convaincre les sénateurs. Selon un représentant ayant participé à la mission, « nous attendons le vote prévu pour la fin janvier, qui devrait se tenir en même temps que celui du budget fédéral. Les discussions sont en cours pour que l'Agao soit intégrée à l'ordre du jour du Sénat, car elle revêt une importance capitale pour les deux parties ».

Sur place, les efforts de lobbying ont impliqué des rencontres avec des responsables politiques influents, des conseillers techniques et des équipes de sénateurs

clés, notamment au sein des commissions des Affaires étrangères et des Finances. L'objectif : renforcer la coopération et défendre les intérêts malgaches tout en s'assurant que les avantages de l'Agao bénéficient pleinement au secteur privé et au gouvernement. Le représentant malgache souligne également l'importance de la synergie entre les acteurs publics et privés: « Tous œuvrent dans le même sens, sans se limiter à observer. L'ambassade de Madagascar aux États-Unis déploie tous les efforts possibles pour soutenir cette initiative. Il existe une véritable coordination, même si certains paramètres échappent encore à notre contrôle ».

Si le vote du Sénat se confirme fin janvier, la prolongation de l'Agao marquera une étape majeure pour le commerce et les partenariats économiques entre les États-Unis et les pays africains bénéficiaires, dont Madagascar.

## Filière pêche : Le ministre Chan Kit Waye Jaco privilégie la facilitation des procédures

R.EDMOND. | 21 JANVIER | MIDI MADAGASCAR

Du concret dans le secteur de la pêche et de l'économie bleue. Les opérateurs de la filière se félicitent des réformes entreprises par ce département, dont le rôle sur le développement économique n'est pas négligeable. Conformément aux directives du Président de la refondation de la République, Michael Randrianirina, et du Premier ministre, Herintsalama Rajaonarivelo, de donner la même chance à tous les opérateurs qui souhaitent entreprendre dans la filière, de nouveaux dispositifs ont été mis en place par le ministre de la Pêche et de l'Économie bleue.

### Une semaine

Durant une intervention sur le plateau de la télévision nationale, le ministre Chan Kit Waye Jaco a notamment annoncé la facilitation des procédures de délivrance des licences de pêche et autres permis de collecte. En matière de licence de pêche, par exemple, les réformes entreprises durant les deux premiers mois ont déjà largement porté leurs fruits, notamment en termes de délai. « Désormais, le traitement d'une demande de licence de pêche se fait entre une semaine et 10 jours, au lieu d'un mois avant », a expliqué le ministre. Sur ce point, d'ailleurs, on rappelle que 21 sociétés ont été retenues pour le quota de la campagne de crabes. Et ce, avec des procédures facilitées, mais dans le respect strict des réglementations en vigueur. « Nous ne tolérons ni la corruption ni la gabegie », a réitéré le ministre Chan Kit Jaco. Bref, la situation a complètement changé, en mieux, puisque, avant, il n'y avait que cinq sociétés qui ont opéré pendant cinq ans et avec de mauvaises pratiques, comme la sous-facturation.

### Positif

Une ère de rénovation, en somme, pour la pêche et l'économie bleue, où le bilan des premiers mois s'annonce positif et sous le signe des contacts directs avec les acteurs de la filière. Parmi les faits marquants figurent, entre autres, les rencontres avec les pêcheurs et les exportateurs de trépang de Boeny et de Diana, l'atelier de concertation inclusive et transparente avec les sociétés de pêche crevetière côtière, où il a été notamment décidé l'octroi de 46 droits d'exploitation pour les sociétés malagasy. « Notre politique est aussi de soutenir les acteurs locaux », a précisé, sur ce point, le ministre Chan Kit Jaco.



Des opérateurs locaux qui ne manquent visiblement pas de savoir-faire. À l'instar du projet de pisciculture du lac Rasoabe, visité récemment par le ministre. Il s'agit d'un projet industriel avec intégration communautaire. Ou encore de ce projet initié par un jeune diplômé de l'université d'Analanojoro qui, parti de seulement deux cages en 1998, atteint actuellement 40 cages de pisciculture avec une production annuelle de 45 tonnes. Le MPEB entend

appuyer ce genre de projet, dont l'impact sur les communautés n'est pas négligeable.

### Prochaines étapes

Bref, grâce à ces batteries de réformes et d'actions directes, la pêche et l'économie bleue sont actuellement sur le chemin de la relance. Les prochaines étapes pour ce département seront, à court terme, les réformes législatives et réglementaires sur le trépang et la langouste, ainsi que la réforme de la loi portant code de la pêche et de l'aquaculture. Sur le moyen terme, le MPEB poursuivra le développement de la pisciculture en eau douce.

« L'objectif est de porter la production annuelle de 11 000 tonnes actuellement à 50 000 tonnes », a précisé le ministre Chan Kit Jaco. Avec ce que cela suppose d'impacts socioéconomiques positifs, comme la création d'emplois pour les jeunes, l'augmentation de la production pour mieux assurer la sécurité alimentaire, ou encore le gain de revenus récurrents pour les acteurs ruraux. « L'objectif est de faire en sorte que la pêche et l'économie bleue puissent bien jouer leur rôle de pilier du développement économique durable », a conclu le ministre Chan Kit Jaco, qui n'est évidemment pas un bleu dans la gestion de cette filière capitale pour le pays.

## Promotion de l'artisanat : rendre les produits plus accessibles grâce au numérique

JEAN RIANA | 21 JANVIER | LES NOUVELLES

Une séance d'échange s'est tenue à Andavamamba avant-hier pour informer les acteurs sur le fonctionnement de la plateforme numérique « Marketplace Taanavo », dédiée à accompagner les artisans dans leur intégration au marché. Il s'agit entre autres de faciliter l'accessibilité des produits artisanaux au marché grâce au numérique. « Cette séance avait pour objectif d'accompagner les artisans à l'utilisation du numérique afin de faciliter la commercialisation de leurs produits », précise le ministère du Tourisme et de l'artisanat (MTA). L'institution ajoute que cette plate-forme numérique est favorable pour promouvoir l'artisanat malgache aussi bien sur le marché national qu'international. Taanavo se positionne donc comme un trait d'union parfait entre le savoir-faire malgache et les consommateurs à l'échelle internationale. A noter que le MTA a pour ambition

de moderniser le secteur tourisme et l'artisanat et la digitalisation entre dans cette optique, en usant du développement numérique comme outil de promotion à grande échelle. L'artisanat a franchi une étape cruciale avec la création de cette plateforme et la séance à Andavamamba a permis aux participants de se familiariser sur son fonctionnement ainsi que sur les avantages liés à son utilisation. Toujours dans le cadre de la promotion de l'artisanat à l'échelle internationale, le MTA, en collaboration avec ses partenaires, organise l'événement culturel, touristique et économique dénommé « Gasyk'Art Manja », qui se tiendra du 14 au 17 mai au Domaine du Coq Noir à Suèvres (France). Un appel à manifestation d'intérêt a déjà été lancé à l'endroit des artisans et opérateurs touristiques souhaitant participer à l'événement.

## Port de Toamasina : le nouveau quai C4 opérationnel en mars

N.R. | 21 JANVIER | LES NOUVELLES

**U**ne des infrastructures qui incarnent principalement le nouveau visage du port de Toamasina entrera bientôt en fonction : le nouveau quai à conteneurs C4 devrait être opérationnel au mois de mars prochain.

Achevés à 74,16% à la fin du mois de novembre 2025, les travaux de construction de ce nouveau quai ont avancé de telle sorte que les responsables auprès de la Société du port autonome de Toamasina (Spat) sont en mesure d'avancer ce calendrier prévisionnel de réception et de mise en service.

En l'occurrence, les opérations de dragage sont d'ores et déjà bouclées afin d'obtenir la profondeur de 16 mètres de l'eau du canal d'aménée et au niveau du quai. Il ne reste, entre autres, désormais plus que l'installation du rail et des bollards qui servent à attacher les cordes d'amarrage des navires. D'une longueur de 333 mètres, ce nouveau quai renforcera considérablement les opérations au niveau du port. Ces caractéristiques permettront en l'occurrence à celui-ci de pouvoir accueillir des porte-conteneurs capables de transporter jusqu'à 14.000 boîtes équipées de grues STS, contre

une capacité de 3.000 EVP en ce moment. « Une fois ce quai fonctionnel, le port de Toamasina en ressentira les impacts puisqu'il sera désormais à même d'accueillir les navires qui ne pouvaient pas y accoster auparavant. Le transbordement dans d'autres ports de l'océan Indien ne sera donc plus nécessaire puisque ces navires pourront directement venir à Madagascar », avance Julio Rajaonasy, directeur technique par intérim auprès de la Spat. Déjà, les acteurs au sein du port de Toamasina manifestent une certaine hâte de l'entrée en fonction de ce maillon essentiel de l'extension initiée, notamment au niveau des armateurs. D'après les explications de la Spat, les grandes compagnies maritimes telles que Maersk, MSC, CMA-CGM, Seal sont déjà venues recueillir les informations nécessaires et se préparent déjà à la perspective de cette mise en service du quai C4.

## Madagascar challenge fund : Neuf projets de recherche subventionnés

FAHRANARISON | 21 JANVIER | LES NOUVELLES

Neuf équipes de recherche malgaches viennent de recevoir le soutien du Madagascar challenge fund pour produire des données et analyses essentielles afin de lutter contre l'extrême pauvreté. Ces projets, portés par des institutions locales, abordent des défis majeurs : changement climatique, pauvreté rurale, exploitation minière, sécurité alimentaire et résilience des communautés vulnérables. Parmi les initiatives retenues, le Laboratoire Mitsilo étudie comment l'accès au crédit et aux compétences agricoles peut favoriser une agriculture climato-intelligente et limiter les pratiques destructrices telles que le brûlis. Le Centre d'études et de recherche en économie de la santé (Ceres) analyse les conflits environnementaux liés à l'exploitation minière et propose des pistes pour renforcer la gouvernance locale et protéger les communautés. D'autres projets se concentrent sur la migration interne, la régénération de vers à soie pour créer des revenus durables, ou encore sur la protection des femmes et des jeunes vulnérables. Le projet du Centre Fafiala, par exemple, soutient la relance de la sériciculture grâce à la régénération de souches locales, créant ainsi des emplois dans des zones rurales fragiles.

Le programme, mis en œuvre par Deep (Data & evidence to end extreme poverty) en partenariat avec l'ONG malgache Arake, s'appuie sur une approche locale et participative. L'appel à projets lancé en mai 2025 avait suscité un fort engouement, avec 106 propositions déposées, illustrant l'intérêt des chercheurs malgaches pour la production de données fiables et adaptées aux besoins du pays. Après un processus de sélection rigoureux, neuf projets ont été retenus pour leur pertinence, leur impact potentiel et leur ancrage local. Selon Jonah Ratsimbazafy, membre du comité national de pilotage, « A Madagascar, la conservation et la lutte contre la pauvreté sont indissociables. Ces projets protègent notre biodiversité tout en améliorant les moyens de subsistance des populations vulnérables ». Fenosoa Andrianjakarivola, directrice générale d'Arake, souligne également l'importance du leadership local, « Le changement durable repose sur les savoirs locaux. En soutenant des chercheurs malgaches, nous favorisons des solutions adaptées, crédibles et responsables vis-à-vis des communautés concernées ».

## Frontières - Antoine Randrianjafy prend la direction générale des douanes

IRINA TSIMIJALY | 22 JANVIER | L'EXPRESS DE MADAGASCAR

Le Conseil des ministres du 20 janvier 2026 a officialisé la nomination d'Antoine Randrianjafy, inspecteur principal des Douanes, au poste de directeur général des Douanes malagasy.



La passation de service a eu lieu au siège de la douane d'Antaninarenina, en présence du ministre de l'Économie et des Finances, donnant le coup d'envoi officiel de son mandat. Fort d'une solide expérience dans le commerce international, Randrianjafy commence sa carrière à la douane d'Ivato avant de rejoindre le bureau douanier de

Mamory, où il a occupé plusieurs postes avant de devenir chef des opérations commerciales en 2022, jusqu'à cette nomination. Il a également exercé en tant que consultant au Bureau international des tarifs douaniers (B.I.T.D.) du ministère des Affaires étrangères, ce qui a développé son expertise dans le domaine douanier et commercial à l'international.

Son parcours et sa spécialisation en commerce international constituent des atouts majeurs pour sa mission. Sa prise de fonction intervient à un moment où la modernisation de l'administration douanière, la lutte contre la fraude et les trafics illicites, ainsi que la promotion de la transparence et de la bonne gouvernance sont des priorités pour soutenir la relance économique de Madagascar.

Antoine Randrianjafy a exprimé sa détermination à améliorer la performance de la Douane et à intensifier les actions contre la corruption, tout en poursuivant les réformes engagées pour rendre l'administration plus efficace et transparente.

La Douane malgache entame une phase de professionnalisation et d'expertise internationale, gage de sécurité économique et de développement pour le pays.

# Relance économique : Accompagnement des petites entreprises rurales à Foulpointe

NAVALONA R. | 22 JANVIER | MIDI MADAGASCAR

**P**lusieurs entités publiques et privées se sont réunies récemment à Foulpointe dans le cadre d'une initiative majeure de relance économique de la commune.

Cette rencontre marque le lancement d'un projet concret visant à structurer, formaliser et professionnaliser les très petites entreprises locales, avec un accompagnement allant de la production jusqu'à la commercialisation. L'objectif est d'améliorer durablement la compétitivité des produits locaux grâce à différents types de renforcement, notamment technique, organisationnel et commercial. Un accent particulier est mis sur le changement de mentalité des acteurs économiques afin de favoriser une approche plus professionnelle, orientée vers la qualité, la durabilité et l'accès au marché. La stratégie adoptée repose sur la coopérativisation des acteurs locaux. Une partie de la valeur ajoutée générée par les activités économiques sera réinvestie dans des projets de social business destinés à améliorer les conditions de vie des producteurs et de leurs familles, notamment à travers des actions dans les domaines des infrastructures et des services sociaux.

**Mesures privilégiées.** Les producteurs de litchis occupent une place centrale dans ce programme. Ceux qui participeront à la réalisation du projet d'exportation de 1 000 tonnes de litchis de qualité, ainsi que leurs familles, bénéficieront de mesures privilégiées. Les opérateurs de la filière litchis contribueront financièrement à ce projet de développement, confirmant ainsi leur engagement en faveur d'une croissance inclusive et durable. La première filière concernée par cette relance est la vannerie. Les artisans spécialisés dans la fabrication de nattes de plage et de paniers bénéficieront de renforcements techniques, mais surtout d'un appui structuré pour la commercialisation de leurs produits. La deuxième filière prioritaire est la pêche. Des équipements seront mis à la disposition des pêcheurs, notamment pour améliorer la conservation des produits halieutiques, afin d'éviter la braderie des prises en fin de journée faute de débouchés. À travers cette initiative, la commune de Foulpointe pose les bases d'un développement économique local plus organisé, plus équitable et résolument tourné vers la création de valeur au profit des producteurs.

## Premier débouché concret

La filière maïs sera également développée car elle contribue à la sécurité alimentaire et à l'industrialisation locale, notamment la provenderie. À cette occasion, 189 producteurs leaders issus de 7 fokontany ont bénéficié des formations. Des associations de femmes ont égale-



ment été mises en place dans chaque fokontany. Cette approche vise à assurer la pérennisation des actions. Ensuite, une réunion de concertation a été organisée entre la commune de Foulpointe et des responsables des différentes confessions religieuses, ayant un rôle clé dans le suivi et l'encadrement des actions menées au niveau local, ainsi que bien d'autres partenaires. Le secteur de l'exportation était représenté par le groupe Faly Export. Du côté des importateurs, l'un des représentants, Bernard Teboul, est intervenu par visioconférence. À l'issue des échanges avec les producteurs, il a d'ores et déjà passé commande de plusieurs articles issus des produits artisanaux locaux, marquant ainsi un premier débouché concret. L'organisation ICHTUS assure, quant à elle, la transparence et la bonne gouvernance du projet via l'application Holyappli. La séance a été clôturée par Xavier Ratrema, un professionnel en charge de l'éducation et du changement de mentalité, intervenu également par visioconférence, tandis que Airtel Madagascar a assuré la connectivité et la transmission en direct de l'événement.

# Dépenses fiscales : Plus de 2 281 milliards ariary enregistrées en 2024

ANTSA R. | 23 JANVIER | MIDI MADAGASCAR

Les dépenses fiscales – recettes auxquelles l'État renonce via des exonérations, des réductions ou des taux préférentiels – se sont établies à 2 281,63 milliards d'ariary en 2024, selon le Rapport sur les dépenses fiscales 2024, publié hier soir par l'Unité de Politique fiscale.

L'évaluation vise à objectiver le coût des mesures incitatives fiscales et douanières, et à éclairer les choix budgétaires. Le rapport replace ce niveau dans le contexte de

2024, marqué par l'adoption d'une Loi de finances initiale et d'une Loi de finances rectificative. L'objectif de croissance économique était fixé à 4,5 %, avec l'ambition de soutenir l'activité tout en promouvant l'équité fiscale. Dans cette trajectoire, l'État a à la fois rationalisé certains dispositifs et introduit de nouvelles incitations pour ne pas alourdir la charge fiscale des acteurs économiques.

Exonérations. Au cours de l'année fiscale 2024, sept nouvelles mesures incitatives ont ainsi été instaurées : trois en matière de TVA pour soutenir les actions humanitaires et le pouvoir d'achat des ménages, et quatre en impôt sur les revenus afin d'encourager l'investissement, d'alléger le coût de la santé et d'appuyer des œuvres sociales. En parallèle, cinq mesures ont été rationalisées, dont trois suppressions d'exonérations et deux aménagements de taux en impôt synthétique. Dans la structure des dépenses fiscales 2024, les taxes indirectes dominent. Elles représentent 86,22 % du total, tirées par la TVA (58,25 %) et les droits de douane (26,47 %). Les impôts directs pèsent 13,78 %, dont 7,42 % pour l'impôt sur les

revenus et 6,35 % pour l'IRCM, alors que l'IRSA ne représente que 0,02 %. Rapportées aux recettes domestiques, les dépenses fiscales comptent pour 26,81 % en 2024. Par ailleurs, les exonérations concentrent l'essentiel du manque à gagner. Elles totalisent 84,14 % des dépenses fiscales, devant les taux réduits (8,65 %) et les réductions d'impôt (6,02 %). Sur un an, le montant diminue par rapport à 2023, évalué à 2 948,88 milliards d'ariary, soit une baisse d'environ 667 milliards d'ariary. Encadrée par le Décret n°2023-328 du 30 mars 2023, cette photographie 2024 nourrit le suivi de l'efficacité des incitations et l'arbitrage entre soutien économique et mobilisation durable des recettes publiques.

## Bancarisation : SIPEM Banque facilite l'accès au crédit pour les femmes entrepreneurs

R.EDMOND. | 23 JANVIER | MIDI MADAGASCAR

SIPEM Banque réaffirme son engagement en faveur des femmes entrepreneurs. L'établissement bancaire offre des financements destinés aux besoins de trésorerie et aux besoins d'investissement pour les entreprises dirigées par des femmes.

Présentées hier au cours d'une conférence de presse, les solutions de financement sur mesure destinées aux femmes entrepreneurs sont disponibles dans les 29 agences SIPEM Banque.



### Banque de référence

« Ces offres viennent compléter la gamme de produits et services de SIPEM Banque et nous permettent de renforcer notre statut de banque de référence pour les entreprises », a expliqué Lanja Randriatsimialona, directrice générale adjointe de la banque. Il s'agit d'un ensemble de solutions packagées, le Pack MIHARY contenant un compte à vue, un compte épargne au taux créditeur net de 7 %, des outils de gestion de compte et des moyens de paiement SIPEM NET, Mobile Banking, carte bancaire, chéquier et, en option, une assurance santé famille. Le package est assorti de solutions de financement pour répondre aux besoins de trésorerie ou aux besoins d'investissement de chaque femme entrepreneure, conçues sur mesure et disponibles à des conditions très préférentielles. Les délais de remboursement sont flexibles, de 12

à 72 mois, et les montants de prêt vont jusqu'à 2 milliards d'ariary. Toutes les entrepreneures seront servies avec le crédit Start'Her pour les entreprises en phase d'amorçage de leurs activités, Boost'Her pour celles en phase de croissance et Sprint'Her pour celles en phase d'expansion.

### Accompagnement extra-financier

Les femmes entrepreneures clientes de SIPEM Banque bénéficient, par ailleurs, d'un certain nombre d'avantages. Pour ne citer, entre autres, que l'accompagnement extra-financier pour leur développement personnel et professionnel. Il s'agit notamment de l'accès au Club Client SIPEM Banque, à la plateforme de réseautage BToB, aux invitations à des ateliers et séances de formation thématiques organisés par la banque et ses partenaires, ainsi qu'aux événements qu'elle organise. Une aubaine, en somme, pour les femmes entrepreneures, majoritaires dans le portefeuille client de la banque. En plus de ses partenariats stratégiques avec des groupements d'entrepreneurs dans le pays, SIPEM BANQUE n'a pas attendu le lancement de ces offres pour s'adresser à l'entrepreneuriat féminin : en effet, elle est déjà la Banque malgache de référence des entrepreneurs et PME du pays et son portefeuille client actuel s'adresse déjà à plus de 60 % aux femmes entrepreneures.

### Engagements internationaux

La conception de ces offres dédiées témoigne tout simplement de son engagement à ancrer clairement dans sa stratégie l'appui au développement de l'entrepreneuriat féminin. Ces offres répondent aux engagements internationaux et sectoriels de SIPEM BANQUE, notamment en sa qualité d'unique banque malgache membre du Global Alliance for Banking on Values, réseau planétaire de banques promouvant une finance durable et respectant les valeurs humaines, mais aussi en tant que signataire engagé du programme We Finance Code, signé en 2024, qui mise sur l'autonomisation financière des femmes.

# Madagascar : Dans le top 10 des destinations les plus sûres en Afrique pour 2026

NAVALONA R. | 23 JANVIER | MIDI MADAGASCAR

Les touristes venant des quatre coins du monde peuvent voyager en toute sécurité à Madagascar. La Grande Île figure en effet dans le top 10 des destinations les plus sûres d'Afrique, selon une étude récente publiée par Business Insider Africa. Ce classement concerne aussi bien les touristes de loisirs et les aventuriers que les voyageurs d'affaires souhaitant planifier leurs déplacements cette année. Madagascar occupe plus précisément la sixième place, grâce à ses performances à l'Indice mondial de la paix et à l'Indice des pays les plus sûrs, avec des scores respectifs de 1,895 et 49. Ces indicateurs permettent d'évaluer le niveau global de sûreté d'un pays ainsi que les conditions générales de voyage et de séjour. La Grande Île devance ainsi plusieurs destinations africaines reconnues, telles que le Ghana, la Zambie ou encore le Sénégal.

Diversification de l'offre. Ce nouveau classement confirme l'attractivité de la destination Madagascar et renforce son

positionnement sur la scène touristique internationale. Le pays se distingue notamment par sa biodiversité exceptionnelle, la richesse de ses cultures et l'authenticité de l'accueil de sa population. Parallèlement, Madagascar poursuit la diversification de son offre touristique. Les visiteurs peuvent s'adonner à de nombreuses activités, allant de la découverte de ses sanctuaires naturels au trekking et à la randonnée, sans omettre la pêche sportive, la plongée sous-marine ou encore l'observation des baleines. D'autres produits à forte valeur ajoutée, tels que l'écotourisme, le *birdwatching*, l'immersion culturelle et le tourisme communautaire, viennent enrichir l'expérience des voyageurs. Enfin, la fidélité des touristes qui choisissent de revenir à Madagascar témoigne de la confiance accordée à la destination, perçue comme un lieu où il est possible de voyager et de séjournier en toute quiétude.

## États-Unis : Madagascar n'est pas frappée par les restrictions de visas

RIJA R. | 23 JANVIER | MIDI MADAGASCAR

Dans un monde où les portes se ferment, Madagascar reste, pour Washington, un pays encore ouvert.

Depuis le mercredi 21 janvier 2026, une partie des nouvelles restrictions décidées par l'administration de Donald Trump est officiellement entrée en vigueur, avec la suspension de la délivrance des visas d'immigration pour 75 pays. Une décision globale, massive, structurante, qui redéfinit l'accès aux États-Unis pour des millions de candidats à l'immigration. Mais dans ce durcissement planétaire, Madagascar fait figure d'exception. L'île n'est pas concernée par cette mesure restrictive. Les ressortissants malgaches continuent d'avoir accès aux visas d'immigrants, alors que 27 pays africains, 22 pays asiatiques, 8 pays européens, 16 pays d'Amérique et des Caraïbes et un pays d'Océanie sont désormais frappés par une suspension officielle.

Une exemption qui ne relève pas du hasard, mais d'un choix politique et stratégique. Washington justifie cette décision par des « préoccupations liées à la sécurité nationale », la prévention de la fraude, et la volonté de réduire « la dépendance des immigrés à l'aide sociale américaine ». À compter du 21 janvier 2026, la délivrance des visas d'immigrants est donc suspendue pour les pays visés. La doctrine est claire. Filtrage renforcé. L'immigration vers les USA demeure sous contrôle politique strict. Dans ce paysage verrouillé, Madagascar se retrouve dans un cercle restreint de pays africains non concernés, aux côtés notamment de l'Afrique du Sud, du Botswana et de la Namibie en Afrique australe, mais aussi du Niger, du Tchad, du Burkina Faso et du Mali, des pays du Sahel.

À haut risque. Un positionnement qui interroge autant qu'il interpelle. Washington avance des justifications précises, pays par pays. Risques liés à la dépendance aux aides sociales, dépassements de séjour appelés « *overstay* », instabilité politique interne et présence de groupes terroristes.



Des critères sécuritaires et socioéconomiques qui structurent désormais la politique migratoire américaine. Dans ce cadre, l'exclusion de Madagascar de la liste des pays sanctionnés devient un signal diplomatique. Peut-on alors jubiler de cette mesure de la part d'un président américain reconnu comme imprévisible ? En tout cas, pour le moment, la Grande Île ne figure pas parmi les États considérés comme à haut risque migratoire, sécuritaire ou social par l'administration américaine. Un classement silencieux, mais lourd de sens.

Sur le plan stratégique, cette décision peut renforcer la position de Madagascar dans ses relations avec les États-Unis. Elle place l'île dans une catégorie diplomatique

distincte, à l'heure où Washington resserre l'accès à son territoire pour une large partie du monde. C'est un avantage symbolique, mais aussi pratique, pour les étudiants, les travailleurs qualifiés, les regroupements familiaux et les projets de mobilité internationale. Mais cette exemption ne doit pas être vue uniquement comme une faveur.

Elle traduit aussi une reconfiguration des priorités américaines. La politique migratoire devient un outil géopolitique. Un instrument de pression. Les visas ne sont plus seulement des documents administratifs. Ils deviennent des outils de politique étrangère.

## Partenariat : le Maroc est un allié de taille pour l'Afrique

NAISA | 23 JANVIER | LES NOUVELLES

Dans l'espace du débat médiatique, le Maroc est perçu comme un pays qui n'est pas en phase avec la dynamique continentale africaine. Alors qu'une observation attentive de la scène politique africaine et des relations internationales, prouve le contraire.



De plus, ce point de vue ne tenant pas compte de la réalité et du constat, ne fait pas l'unanimité dans nombreux pays du continent. Il repose plutôt sur une idée préconçue véhiculée par un pays voisin et certains groupes isolés en Egypte. A travers leur prise de position, ils se lancent une campagne de dénigrement à l'échelle régionale, sur des plateformes numériques. Des comptes ayant visiblement reçu les mêmes directives relayent des messages calomnieux et diffamatoires visant le Maroc, pour donner l'impression que les critiques viennent de tous bords.

Agir comme tel serait réducteur et ne rendrait pas justice à la diversité des relations interafricaines, contrairement à un sentiment partagé par l'ensemble des nations africaines qui confirment la solidité des relations diplomatiques économiques et culturels que le Maroc entretient avec de très nombreux pays africains. Face à cette situation, une approche mesurée et constructive semble la plus appropriée, a-t-on indiqué. Plutôt que de répondre à ces attaques verbales, il paraît utile de recentrer le débat sur les faits observables, faire résonner la pluralité des voix africaines, rappeler les partenariats durables qui unissent le Maroc à une grande partie du continent, et distinguer clairement les positions spécifiques de certains acteurs des relations globales avec l'Afrique. L'Afrique, un continent de richesses et de diversité, est en étroite coopération avec le Maroc, dans plusieurs domaines. Force est de constater que les investissements mutuels entre les deux parties se développent dans les secteurs clés, partageant cette volonté commune de nouer des partenariats et d'entretenir un dialogue constructif. Et les observateurs, les diplomates et les commentateurs ont un rôle à jouer pour un climat apaisé, propice à un dialogue ouvert tenant compte de la complexité des dynamiques continentales. C'est par cette voie que l'on pourra dépasser les différends territoriaux, a-t-on souligné, pour reconnaître pleinement la place naturelle et positive du Maroc au sein de l'Afrique.



📍 Résidence Les Orchidées Blanches Androhibe

📞 +261 32 07 696 49 - +261 34 01 696 49

🌐 [www.ccifm.mg](http://www.ccifm.mg)

✉ ccifm@ccifm.mg    ✉ adhesion@ccifm.mg

🌐 **f** CCI France Madagascar

🌐 **in** CCIFM Chambre de Commerce  
et d'industrie France Madagascar

